

AVIS DE VACANCE DE POSTE

EMPLOI : MONITEUR D'ATELIER MENUISERIE (H/F)
Convention Collective CCNT 1966

POSTE A POURVOIR : 4 mai 2026 à fin décembre 2026

TEMPS DE TRAVAIL : C.D.D. possibilité CDI à la suite – temps plein 35 heures.

HORAIRES : Horaires de jour : 9h – 17h15 du lundi au jeudi et 9h – 14h45 le vendredi

MISSION :

Sous la responsabilité du chef d'atelier pour le volet production et de la chef de service pour le volet social, il assure l'encadrement d'un groupe de travailleurs handicapés dans le respect des capacités de chacun et de l'organisation du portefeuille de commandes.

Il participe pleinement à la démarche de projet personnalisé des usagers, notamment en matière de formation professionnelle.

L'affectation principale sera l'atelier de menuiserie.

Atelier menuiserie : fabrication de palettes, usinage (sciage, fraisage, perçage, ébavurage, assemblage) sur machine à commande numérique.

FORMATION ET DIPLOME REQUIS :

Bac Pro ou niveau BTS Filière Bois Agencement / Ossature bois avec une expérience en entreprise d'au moins 3 ans.

Le Certificat de Branche de Moniteur d'Atelier (CBMA) ainsi que le CACES 3 sont un plus.

Maîtrise de l'électromécanique, des machines à commande numérique (HOMAG, WEKEE).

Maîtrise Word / Excel.

QUALITES SOUHAITEES

Sensible aux relations avec les personnes handicapées.

Sens de l'écoute.

Force de proposition.

Facilité avec les outils informatiques et maîtrise des écrits professionnels.

Du fait de la polyvalence demandée, une grande adaptabilité est nécessaire.

Votre candidature doit être adressée à la Direction du Pôle Travail
avant le 31 mars 2026
par courriel ou courrier